

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	22.06.2015	16:16	15.332	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Philippe Bauer

Titre: Il faut sauver le "Laboratoire des machines thermiques et hydrauliques" de la HE-ARC

Contenu:

Depuis fort longtemps, le Technicum puis l'Ecole d'ingénieurs du Locle ont un secteur de recherche et développement consacré aux moteurs à combustion interne. Lors de la création de la HE-ARC, ce laboratoire et l'enseignement qui lui est associé ont été transférés à Saint-Imier. Aujourd'hui encore, la qualité des travaux de ce laboratoire, de son professeur attiré et de ses collaborateurs est reconnue en Suisse et à l'étranger.

Depuis toujours, le "Laboratoire de machines thermiques et hydrauliques" travaille en relation et sur mandat d'entreprises industrielles le plus souvent régionales. Nous pouvons citer: le fabricant de machines Liebherr; une entreprise sous-traitante de BMW de Sonceboz; l'EPFL avec le projet de bus électrique sans caténaire se rechargeant aux stations... Cette école a d'autre part réalisé divers prototypes de véhicules à très basse consommation de carburant avec lesquels elle participe à des compétitions internationales.

Un nouveau directeur vient d'être nommé à la tête de la HE-ARC, qui a décidé de réorienter les thèmes de recherche de cette école, ce que l'on peut comprendre. Au vu de certains des thèmes retenus, il nous semble toutefois que ses choix ne sont pas nécessairement en accord avec son intention affichée de vouloir coller au tissu industriel régional.

La nouvelle organisation prévoit tout simplement la suppression du "Laboratoire de machines thermiques et hydrauliques" et donc des recherches et de l'enseignement qui lui sont associés. Le professeur très compétent qui le dirige a été prié de trouver un autre job, ce qui n'est pas un véritable problème sachant son expérience, d'autres écoles ou entreprises étant prêtes à l'accueillir.

Sachant que:

- la mécanique et l'hydraulique associées à la mobilité ont des applications régionales et nationales certaines;
- les entreprises de l'Arc jurassien ont toujours accueilli les élèves ainsi formés avec reconnaissance;
- les entreprises de notre région sont loin de toutes travailler dans l'horlogerie et que plusieurs ont comme clients l'industrie de la mobilité;
- ce laboratoire a apporté la preuve de son utilité et de ses succès depuis de nombreuses années;
- le financement des recherches est largement assuré par des mandats de tiers venant de l'industrie;
- les moteurs auront un rôle très important à jouer dans le développement de pompes à chaleur à moteur thermique dont le potentiel d'économie d'énergie pour la Suisse est probablement aussi important que celui de l'énergie photovoltaïque,

le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

- S'il est informé des intentions de la direction de la HE-ARC?
- S'il partage le point de vue des auteurs de la présente question sur l'importance de ce domaine de recherche et développement pour l'Arc jurassien et son économie?
- S'il entend réagir auprès de la conseillère d'Etat du canton du Jura qui est chargée du suivi administratif de la HE-ARC, pour tenter de sauver ce laboratoire?
- S'il n'estime pas utile de revoir sérieusement les options proposées par le nouveau directeur de la HE-ARC, de manière à ne pas renouveler l'expérience malheureuse et récente de la HEP-BEJUNE?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Philippe Bauer	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER